



Règlement boxe éducative

Pour les organisateurs :

- 1) Limiter le nombre de participants (max. 10 par club) sauf pour l'organisateur.
- 2) Ring ou ring au sol.
- 3) Fournir une médaille pour chaque enfant après son combat. Les médailles sont fournies par la fédération.
- 4) L'entrée de 5 euros.
- 5) Présence d'un médecin ou une personne compétente obligatoire (voir fédération).
- 6) Maximum 30 combats par ring.
- 7) Vérifier les cartes d'assurances et les carnets.
- 8) Envoyer un matchmaking à chaque club concerné et au responsable de la boxe éducative (Vincent Petta : vincentpetta@hotmail.com).

Pour les coachs :

- 1) Fournir une liste des combattants au maximum 5 jours avant l'organisation avec : NOM-PRENOM-POIDS-AGE-SEXE à envoyer par email à la fédération et à l'organisateur.
- 2) Pas de propos ni d'incitations à la violence. Montrer l'exemple aux enfants.
- 3) ATTENTION !!! Pas d'inscription si l'enfant a déjà participé à 3 combats avec résultats.
- 4) Si un enfant est disqualifié pour non-respect plus de 2 fois, il ne pourra plus participer en boxe éducative.
- 5) Une liste des boxeurs disqualifiés sera tenue à jour par le responsable.

Les participants :

- 1) Etre affilié à la L.F.K.B.M.O.
- 2) Avoir entre 6 et 14 ans.
- 3) Respecter son adversaire et les consignes de l'arbitre.
- 4) Promouvoir les premières expériences de combats.

Principes des rencontres :

- 5) Match nul pour tous les combats.
- 6) Round de 2x 1min pour les – de 12 ans et 2x 1min30 pour les + de 12 ans.
- 7) Protections : casque, protège dents, protèges tibias avec pieds, plastron (facultatif).
- 8) Coups autorisés : pied, poing au-dessus de la ceinture.
- 9) Coups non-autorisés : coups de genoux, saisies, coup de poings tournants, sauf pour boxe thaï.

Pour le public :

Pas d'incitation à la violence et pas de propos dégradants.

Chaque club est responsable de son public.